

RCS : AIX EN PROVENCE

Code greffe : 1301

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2017 B 01132

Numéro SIREN : 535 288 823

Nom ou dénomination : NEXTALK

Ce dépôt a été enregistré le 14/06/2022 sous le numéro de dépôt 8086

NEXTALK

NEXTALK SAS

Société par Action Simplifiée au capital de 223 258 €uros

Siège social : 1330, Rue JRG Gauthier de la Lauzière

Europarc Pichaury Bat A3

13290 AIX EN PROVENCE

535 288 823 RCS AIX EN PROVENCE

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

DU 12 MAI 2022

L'an deux mil vingt-deux,

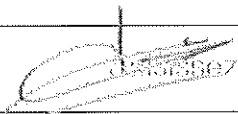
Le 12 mai à 14H00

Les Membres du Conseil de Surveillance de la société NEXTALK se sont réunis en Conseil par visioconférence.

Afin de délibérer sur l'Ordre du Jour suivant :

1. **Modification des membres du Directoire de Nextalk**
2. **Questions Diverses**

FEUILLE DE PRESENCE – CONSEIL DE SURVEILLANCE DU 23 mars 2022

Sont présents	Présences	Signatures
ADMINISTRATEURS		
Christian JAIN	Visio	 insérez du texte ici
Philippe ROUXEL	Absent	
Patrick LE PROVOST	Absent	
Michel BLANCHARD	Absent	Pouvoir au Président Jain
Cécilia FRANCIOLI DE MONNER	Visio	
Colette SENE	Visio	
MEMBRES DU COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE		

Sandrine RUBIO	Visio	
Christophe SERRA	Visio	
MEMBRES DU DIRECTOIRE		
Catherine THOMAS	Visio	
Marc FAYET	Visio	
INVITES		
Frédéric DIVERREZ	Visio	

Christian JAIN, Préside le Conseil.

Le Président remercie les membres du Conseil de Surveillance pour leur présence à cette réunion en visioconférence.

Le Président Christian Jain expose les éléments de l'ordre du jour.

1. Modification des membres du conseil

Christian Jain, annonce que ce Conseil extraordinaire a été convoqué parce que Catherine Thomas est appelée à de nouvelles fonctions auprès de la Direction Générale, avec une mission sur le PMT Transitions 2024 et remet donc son mandat de Présidente du Directoire de Nextalk à compter du 7 juin.

Le Président Jain retrace l'historique de la création de la filiale Nextalk et remercie Catherine Thomas pour le travail réalisé et les très bons résultats obtenus. Il en veut pour preuve l'évolution des éléments d'activité de Nextalk.

Entre 2021 et 2017 (création de Nextalk), le CA a augmenté de 14% et l'EBIT (rentabilité) de 75%

L'année 2022, démarre très bien puisque pour ce 1^{er} quadrimestre, par rapport à 2021, le CA est de +44% (5,108 ME) et l'EBIT +78% (551 KE)

Christian Jain, rappelle que ce n'était pas gagné et que la feuille de route notamment sur le volet diversification a été remplie.

Il indique également que même si l'apport de CA prévu par le Groupe Crédit Mutuel Arkéa n'est pas tout à fait au RDV, finalement Nextalk est dans son Business Plan.

Frédéric Diverrez précise que les choses avancent et que le Projet Filea pour la DCCP par exemple, va permettre d'engranger davantage de CA du Groupe.

Frédéric Diverrez remercie Catherine Thomas, Marc Fayet et toutes les équipes de Nextalk pour le travail réalisé ces dernières années.

Catherine Thomas rappelle le défi qui était à relever quand elle est arrivée avec la création de la filiale Nextalk. Elle indique que ce fut une très belle aventure, l'occasion de travailler avec une équipe très compétente qui a fait preuve d'un engagement de tous les instants y compris dans les moments difficiles.

Elle considère qu'au bout de 5 ans, la marque Nextalk est une réalité et une référence sur le marché des centres de contact. Cela permet un développement sur des marchés diversifiés.

Elle tient à remercier les administrateurs qui ont été attentifs, intéressés et bienveillants. Elle note la chance d'avoir travaillé avec Christian Jain et Frédéric Diverrez, qui connaissent bien le Groupe, l'activité de Nextalk et sont toujours de bon conseil.

Elle évoque sa collaboration avec Marc Fayet qui a été un véritable plaisir, avec des échanges permanents et des décisions partagées. Cela facilite la performance.

Enfin Catherine Thomas précise que c'était une belle aventure humaine à travers la création d'un collectif et qu'elle en gardera un excellent souvenir.

Colette Séné et Cécilia Francioli de Monner remercient également Catherine Thomas et la félicitent, administratrices depuis peu, elles ont apprécié l'accueil et leur intégration au sein du Conseil de surveillance.

Sandrine Rubio, Délégué Syndicale remercie aussi Catherine Thomas pour tout ce qu'elle a apporté aux salariés de Nextalk.

Christian Jain donne ensuite la parole à Sylvie Cormier qui se présente,

Après une première expérience dans la verrerie, Sylvie Cormier indique qu'elle a rejoint SG2, ensuite Expérian en 2008 et enfin Monext. Elle a donc rejoint le Groupe Crédit Mutuel Arkéa en 2010 au moment du rachat de Monext. Elle a ainsi découvert un groupe avec de belles valeurs et eu le plaisir de travailler auprès de Christian Jain et Frédéric Diverrez sur des missions de RH. Sylvie Cormier précise qu'elle est membre du Directoire de Monext au poste de DRH.

Sylvie Cormier indique qu'elle était présente en 2017 lors de la création de Nextalk et a participé au déploiement sur le volet RH. Pour elle se sont des retrouvailles avec des collaborateurs attachants. Elle remercie les membres du Conseil de Surveillance et Frédéric Diverrez pour la confiance qu'ils lui accordent.

Elle rajoute que c'est avec enthousiasme qu'elle prend en main cette mission qu'elle juge stimulante, en ayant à cœur de faire de Nextalk avec l'équipe de Direction, une société engagée pour fidéliser ses clients et inspirante pour en attirer de nouveaux.

Sylvie Cormier termine en remerciant Catherine Thomas pour sa coopération dans la transmission des dossiers pour que le pilotage reste le plus fluide possible dans la poursuite de la construction de Nextalk. Elle lui souhaite une pleine réussite dans ses nouvelles missions et ne doute pas qu'elle restera un sponsor de Nextalk.

Le Président Jain demande ensuite aux élus s'ils sont d'accord pour nommer Sylvie Cormier aux fonctions de Présidente du Directoire de Nextalk, sous réserve de la validation du comité des nominations du Groupe Crédit Mutuel Arkéa qui aura lieu le 3 juin.

Les élus votent en faveur de cette candidature.

Christian Jain remercie les membres du Conseil et souhaite la bienvenue et le meilleur à Sylvie Cormier.

2. Questions diverses

Christian Jain rappelle que le prochain conseil aura lieu le jeudi 23 juin le matin et aurait souhaité inviter Catherine Thomas à cette occasion sur le site d'Aix en Provence. Colette Séné rappelle qu'elle va devoir s'absenter sur cette période.

Cristian Jain confirme donc la venue de tous les membres du Conseil le mercredi 21 septembre sur Aix en Provence et Catherine Thomas sera invitée à cette occasion.

Elle remercie Christian Jain pour son attention et précise qu'elle viendra avec plaisir.

Le Président Jain remercie tout le monde.

Le prochain Conseil de Surveillance aura donc lieu le **jeudi 23 juin 2022 à 10h00**, les éléments de logistiques seront précisés ultérieurement.

Le Président Christian JAIN clôture la séance.

Pour extrait certifié conforme,

Christian JAIN

Président du Conseil de Surveillance



le 08/06/2022

